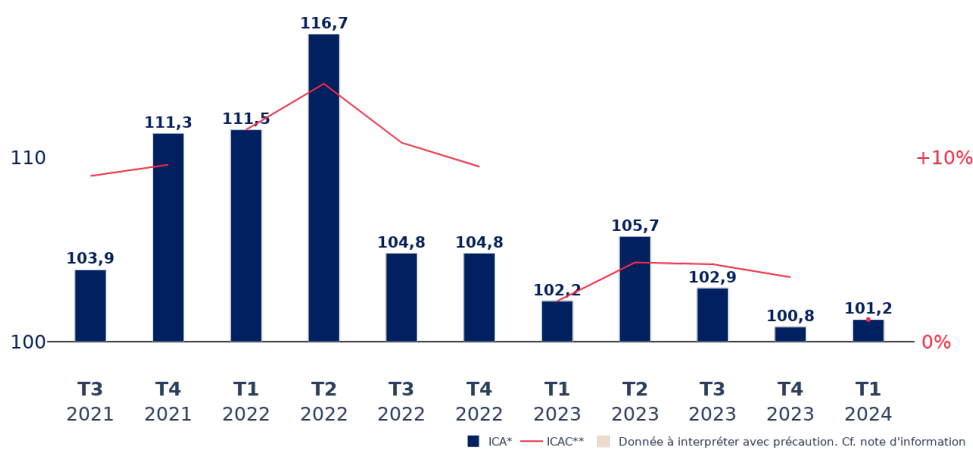


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 1er trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 24 000 TPE-PME de Normandie de notre échantillon est de 101,2, soit une progression de 1,2% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2023. Il s'agit du treizième trimestre consécutif de hausse d'activité pour les entreprises de la région. Cette performance place la région au 1er rang du classement national avec un résultat supérieur de 1,2 point à la moyenne française.

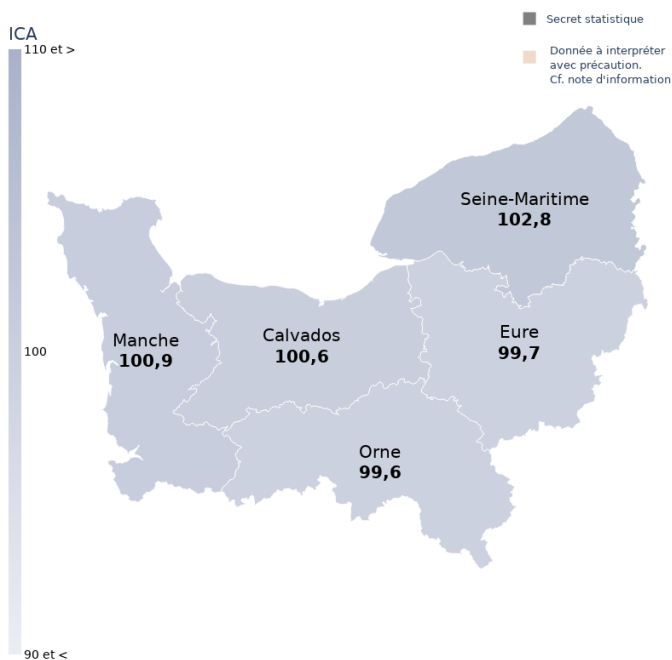
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3% en mars 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes croissances de 2023, notamment avec le ralentissement de la hausse des prix sur l'alimentation, des services, du tabac de l'énergie et des produits manufacturés. Il garde un impact sur le CA en valeur mais celui-ci est plus limité.



+1,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 1er trimestre 2024, trois départements sur les cinq que compte la région ont enregistré une progression d'activité par rapport au 1er trimestre 2023.
- Si les entreprises de la Seine-Maritime (+2,8% en valeur) affichent une hausse supérieure à la moyenne régionale (+1,2%), celles de la Manche (+0,9%) et du Calvados (+0,6%) voient leur CA progresser de façon plus modérée. Quant aux structures de l'Eure (-0,3%) et de l'Orne (-0,4%), elles voient leur activité ralentir par rapport au 1er trimestre 2023.

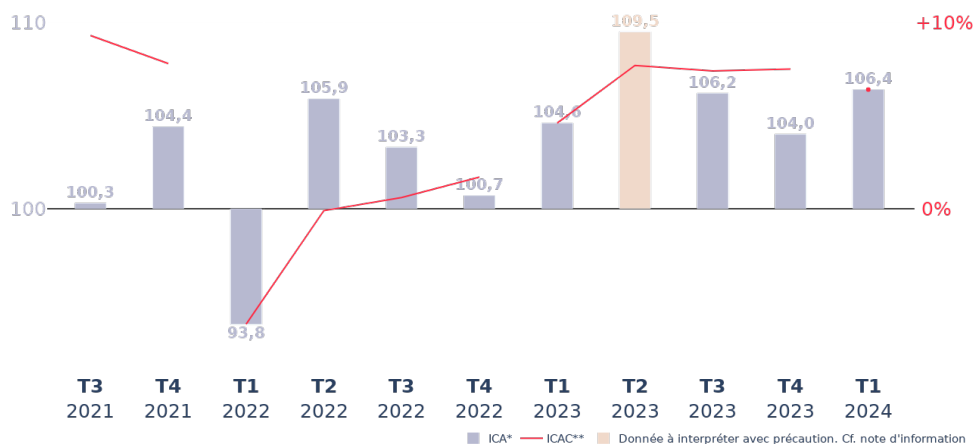
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 523 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une nouvelle hausse de CA de 6,4% (en valeur) au 1er trimestre 2024 comparativement au 1er trimestre 2023. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. En effet, si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font également face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité. Mais l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur.



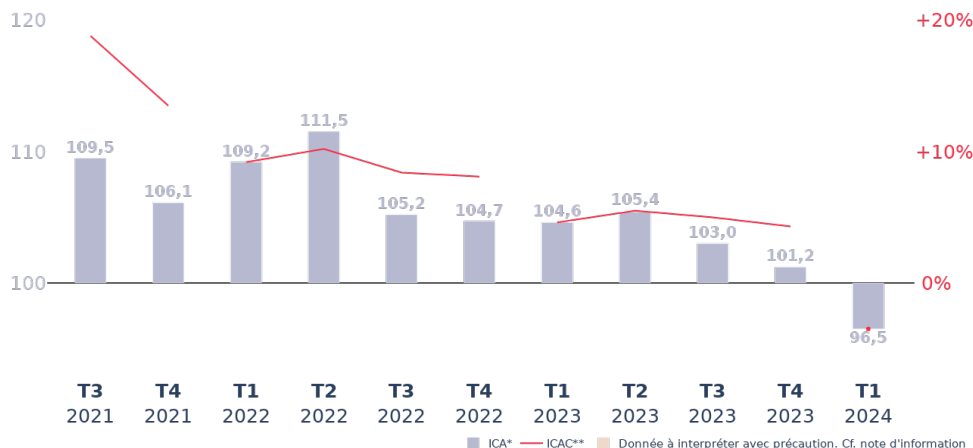
+6,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Construction

Au 1er trimestre 2024, les 3 447 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une baisse d'activité pour la première fois depuis le 3e trimestre 2020 (-3,5% en valeur), conséquence de la crise profonde touchant le logement et le non-résidentiel. Selon la FFB, les mises en chantier reculent de 23,3% en janvier 2024 en glissement annuel sur trois mois, en lien avec la production de crédit qui s'effondre de 38,3% en février 2024. Le segment de l'amélioration-entretien enregistre son premier recul en glissement annuel selon la CAPEB. Les difficultés d'approvisionnement semblent, elles, en train de se résorber selon la Banque de France et les coûts des matériaux et de l'énergie se stabilisent selon la FFB, permettant de lisser les prix. Dans ce contexte, Altarea indique un nombre de défaillances en progression de plus de 30% au 1er trimestre 2024 (4 419) par rapport au 1er trimestre 2023 (3 379).



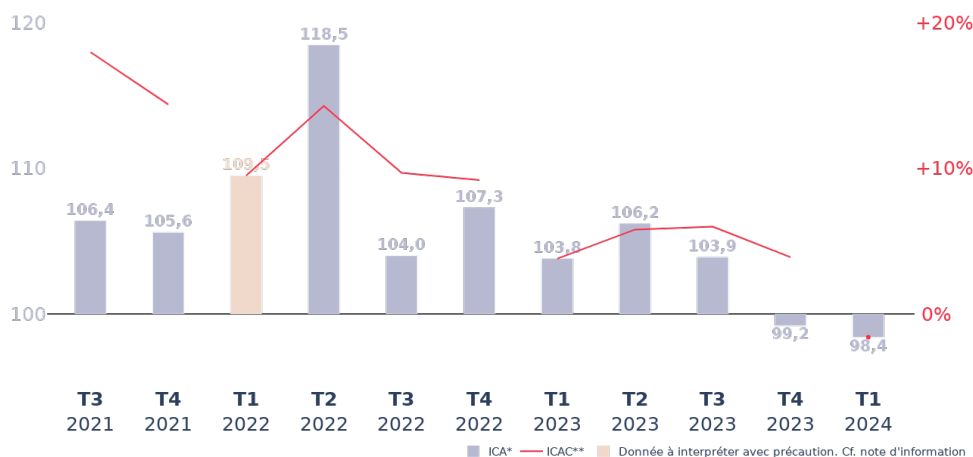
-3,5 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Travaux de couverture par éléments (4391B)

Les entreprises des travaux de couverture par éléments souffrent également du contexte difficile qui touche l'ensemble des corps de métiers du bâtiment. Au 1er trimestre 2024, pour le deuxième trimestre consécutif, les 318 TPE-PME de l'échantillon voient leur CA se réduire (-1,6% en valeur).



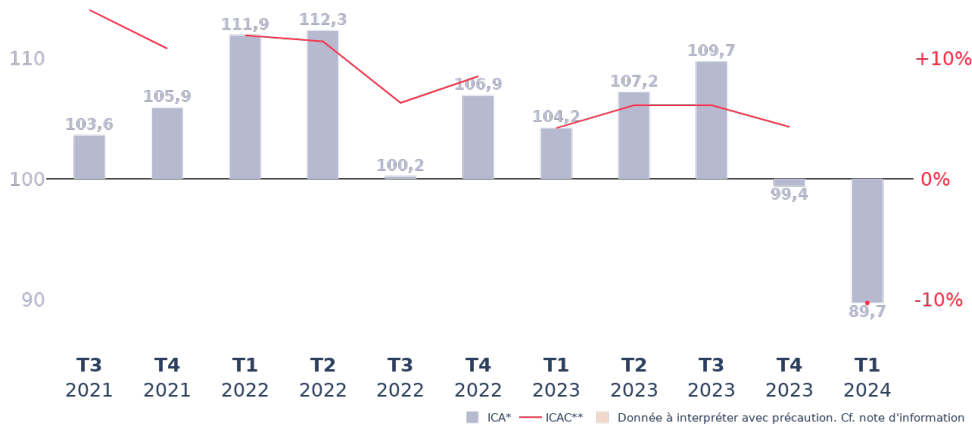
-1,6 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les entreprises de maçonnerie restent les plus touchées du secteur du bâtiment par l'effondrement du logement neuf et du non-résidentiel. Les 441 structures de l'échantillon affichent un CA en recul de 10,3% en valeur au 1er trimestre 2024 comparativement au 1er trimestre 2023. Dans ce contexte, les défaillances sont en forte croissance comme le constate Altares, qui révèle une hausse de leur nombre de près de 30% pour les entreprises du gros œuvre, par rapport au 1er trimestre 2023.



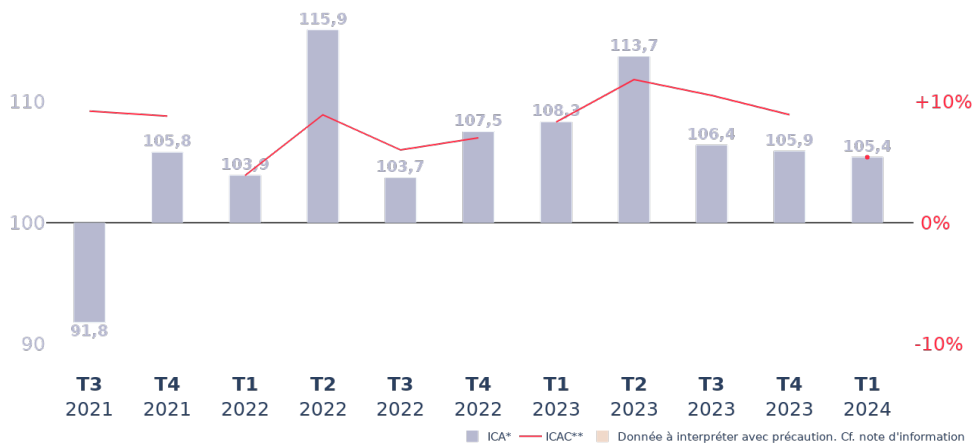
-10,3 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 463 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un dixième trimestre consécutif de hausse d'activité (+5,4% en valeur par rapport au 1er trimestre 2023). Selon le baromètre Mobilians-Solware, le CA du secteur reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. De plus, les paniers moyens enregistrés dans les ateliers de mécanique et de carrosserie ont augmenté en janvier et février de respectivement +5,8% et +5% par rapport à 2023, en raison du vieillissement du parc automobile passé de 11,2 ans en 2014 à 12,5 ans en 2023.



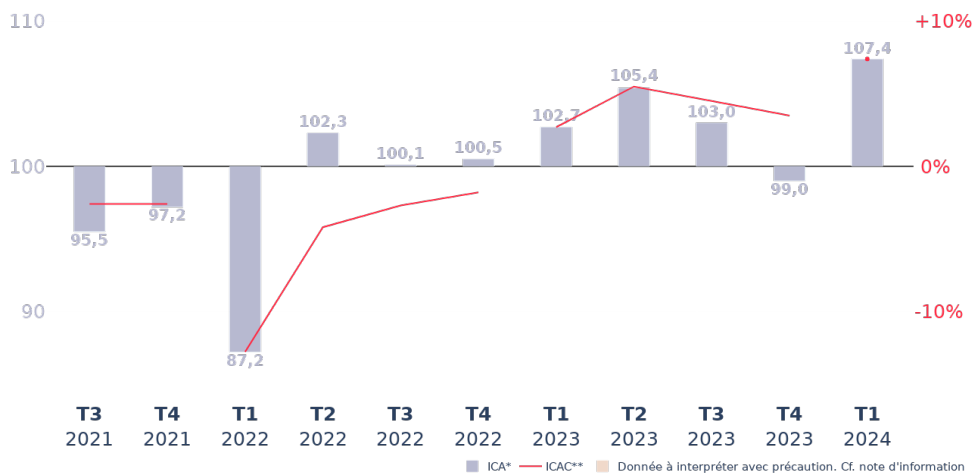
+5,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de viandes (4722Z)

Les 207 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon affichent une augmentation de CA de 7,4% en valeur au 1er trimestre 2024. Malgré ce bon démarrage, le cabinet d'études Xerfi prévoit une croissance modérée de l'activité du secteur en 2024 (+2 % en valeur). Selon Xerfi, le ralentissement de l'inflation ne devrait pas déboucher sur de substantiels gains de pouvoir d'achat pour les ménages. Les arbitrages de consommation défavorables à l'achat de viandes et produits carnés devraient ainsi perdurer dans certains foyers, et d'autant plus en boucherie où la marchandise est plus onéreuse.



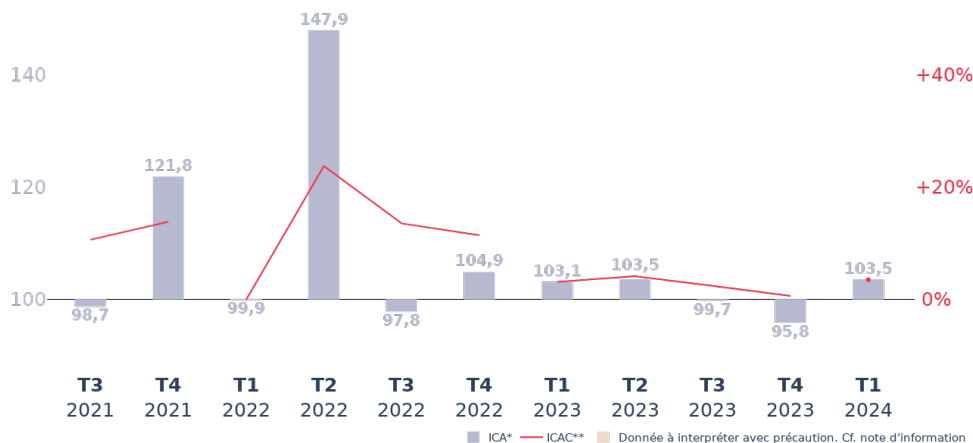
+7,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Après deux trimestres de baisse, les 345 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 3,5% en valeur au 1er trimestre 2024. Mais selon Xerfi, le marché français de l'habillement devrait continuer à décliner en 2024, après la baisse enregistrée en 2023. Face à la persistance de l'inflation, les ménages n'auront d'autres choix que d'opérer des arbitrages de consommation. Et il y a fort à parier que ce soit aux dépens de l'habillement (réduction de la fréquence des achats, recours à la seconde main, etc.), ce poste étant de facto l'un des premiers réduits en temps de crise.



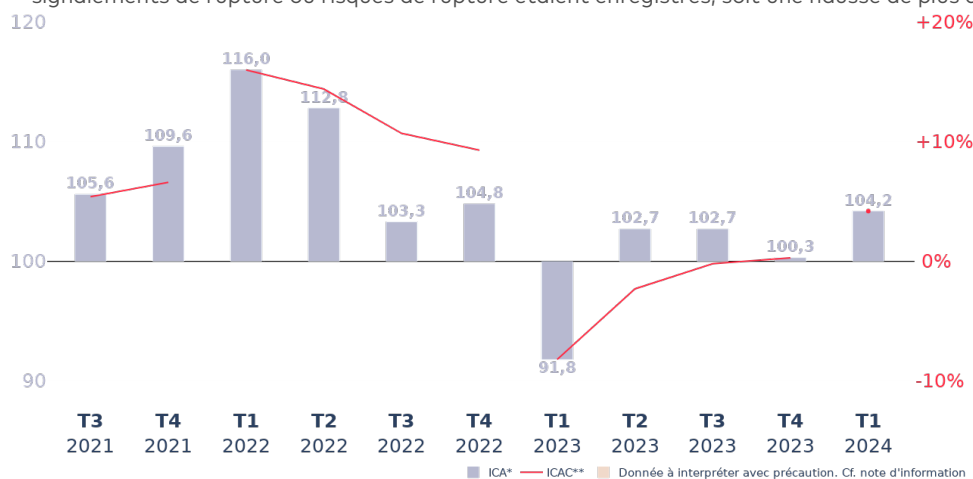
+3,5 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 635 pharmacies de l'échantillon enregistrent un quatrième trimestre consécutif de croissance : +4,2% au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023. Cette hausse est en partie liée à un effet de base favorable, avec la nette baisse d'activité affichée un an plus tôt. La diminution du nombre de pharmacies se confirme selon le site vie-publique.fr : chaque mois, ce sont 25 pharmacies qui ferment et le pays a perdu près de 4 000 pharmacies entre 2007 et 2023. Cette baisse renforce la désertification médicale qui ne doit pas uniquement être regardée sous l'angle de l'accès difficile aux médecins. Par ailleurs, selon l'ANSM, à fin janvier 2024, près de 5 000 signalements de rupture ou risques de rupture étaient enregistrés, soit une hausse de plus de 30% par rapport à 2022.



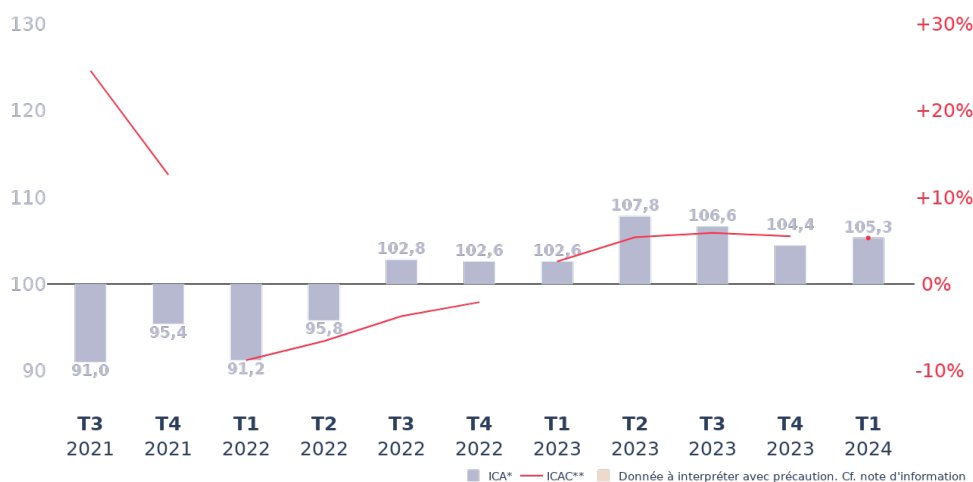
+4,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerces de détail d'optique (4778A)

Les 212 opticiens de notre échantillon affichent un septième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +5,3% en valeur au 1er trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année précédente. Le contexte inflationniste pourrait toutefois faire légèrement infléchir cette tendance, avec des coûts qui progressent pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Cependant, le secteur devrait continuer de bénéficier d'une demande croissante de produits personnalisés de haute qualité et de la hausse de la demande en lien avec le vieillissement de la population.



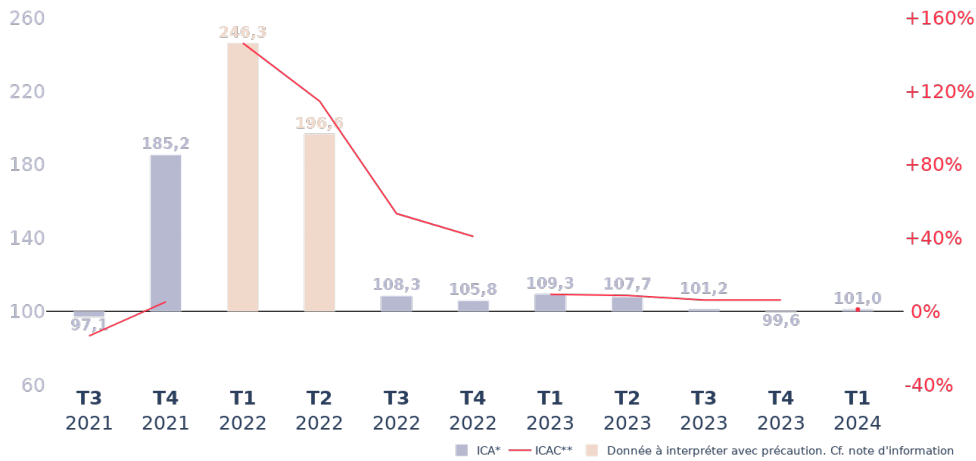
+5,3 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Hébergement et restauration

Les 2 417 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une hausse de CA de 1% (en valeur) au 1er trimestre 2024. Si l'inflation ralentit, les ménages continuent toutefois de surveiller leurs dépenses, d'où cette hausse modérée de l'activité. Mais le dynamisme des arrivées de touristes étrangers, dans la continuité de 2023, ainsi que la tenue prochaine des Jeux Olympiques, devraient permettre au secteur d'enregistrer de bons résultats cette année.



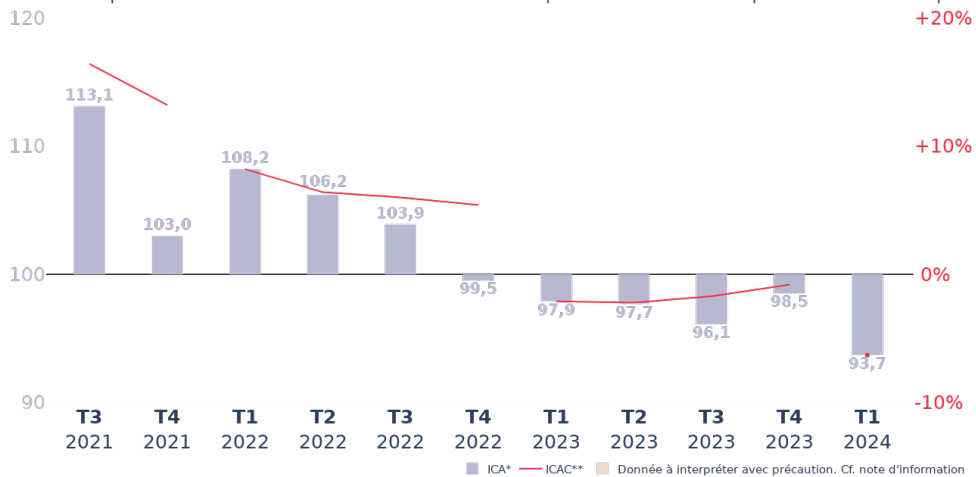
+1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Activités immobilières

Les 4 662 entreprises des activités immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader pour le 6e trimestre consécutif : -6,3% au 1er trimestre 2024 après -1,5% au 4e trimestre 2023. Selon le site Meilleurtaux, après avoir atteint un pic en fin d'année 2023, les taux d'intérêt sont sur une tendance baissière depuis le début d'année 2024 (3,9% sur 20 ans et 4% sur 25 ans). Les banques sont repassées dans une phase de conquête client et sont prêtes à faire des efforts. Toutefois, le nombre de transactions devrait baisser de 10% en 2024 selon la FNAIM (à 800 000 environ sur l'année). L'offre de biens disponibles se reconstitue et ne devrait plus constituer un frein mais la baisse des prix doit s'accélérer pour redonner du pouvoir d'achat aux acheteurs.



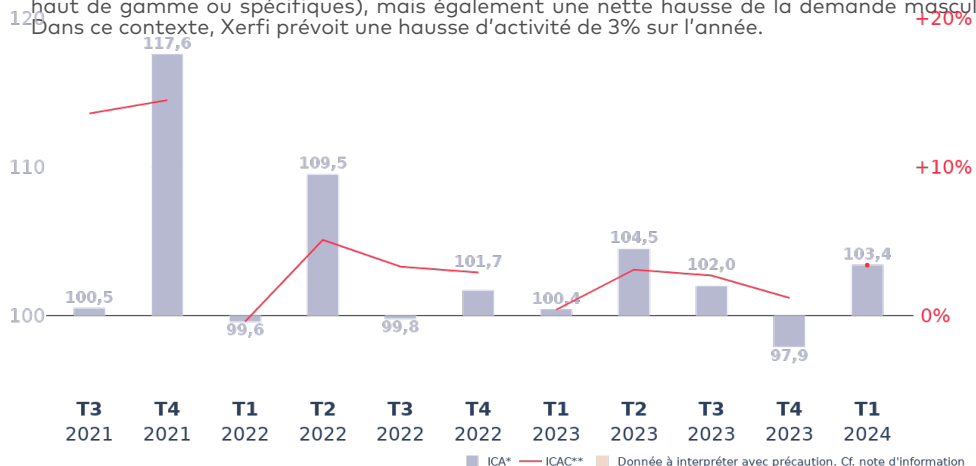
-6,3 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Les 761 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse au cours du 1er trimestre 2024 (+3,4%). Ce résultat s'inscrit dans la tendance des défaillances mesurée par Altarea : après avoir atteint des records début 2022 (+84%) puis début 2023 (+49%), le secteur parvient à limiter leur hausse à +5%. L'étude de marché Skema Conseil présente divers facteurs pouvant influencer positivement ou négativement sur l'activité : d'un côté, arbitrage des clients sur les dépenses, espacement des visites, impact du télétravail ou du « Do it Yourself », marché de plus en plus concurrentiel avec la coiffure à domicile, les chaînes low cost... Et de l'autre, l'émergence de nouveaux concepts et une diversification des services proposés (prestations forfaitaires de beauté, prestations haut de gamme ou spécifiques), mais également une nette hausse de la demande masculine, notamment pour les coupes de barbe. Dans ce contexte, Xerfi prévoit une hausse d'activité de 3% sur l'année.



+3,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 24 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :